



INSTITUT SUPÉRIEUR D'OSTÉOPATHIE PARIS – CETOHM-FI

DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

ANNÉE D'ÉTUDES 2021/2022

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance/...../.....

Profession : Docteur en médecine Masseur-kinésithérapeute Infirmier Sage-femme

Pédicure/Podologue Chiropracteur Autre

ADRESSE PERSONNELLE *

N° _____ Rue _____

Code Postal _/_/_/_/ Ville _____

Tél _____ e-mail _____

ADRESSE PROFESSIONNELLE *

N° _____ Rue _____

Code Postal _/_/_/_/ Ville _____

Tél _____ e-mail _____

* Cochez l'adresse où vous souhaitez recevoir le courrier

En conformité avec les décrets réglementant la formation, celle-ci est bâtie sous la forme d'un tronc commun de 1 900 h, sur 5 années, à raison de 12 week-end par an (vendredi-samedi-dimanche et lundi) qui correspond à la formation proposée aux masseurs kinésithérapeutes.

A ce tronc commun, en fonction du diplôme et de ses pré-acquis, l'étudiant devra valider les Unités d'Enseignement (UE) manquantes.

A réception de votre dossier de demande d'inscription, nous vous enverrons le détail de la formation au diplôme d'ostéopathe vous concernant ainsi qu'un dossier d'inscription.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'OSTÉOPATHIE PARIS – CETOHM-FI (ISOP)

12, rue de la Maison Rouge – 77185 LOGNES

Standard : 01.60.37.61.60 – Ligne directe : 01.60.37.43.84 – Fax : 01.60.37.61.54

e-mail : contact@paris-osteopathie.com – www.paris-osteopathie.com

RCS Meaux 443 556 360 – SIRET 44355636000024 – APE 8542Z

Établissement d'enseignement supérieur privé immatriculé avec le n° rectoral 0772590X, agréé par le Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes par décision n° 2015-21 du 7 juillet 2015